

Crédits: 15

Présentation

En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Le microprogramme de formation complémentaire en aviation a été conçu de façon à fournir aux candidats un bagage solide de connaissances dans les divers champs de la discipline géographique en lien avec l'aviation générale, notamment en géomatique.

Objectifs du programme

- Offrir aux étudiants une formation en géographie et portant sur les thématiques en lien avec la profession de pilote. Amener ceux-ci à mieux comprendre les technologies de positionnement global et de cartographie en rapport avec le domaine de l'aviation.
- Former les futurs pilotes aux différentes technologies faisant partie du bagage d'outils et de méthodes propres à la géographie et aux spécialistes de la géomatique.
- Offrir aux étudiants une formation en géographie et portant sur les thématiques en lien avec la profession de pilote.
- L'étudiant qui s'inscrit au microprogramme en formation complémentaire en aviation-géographie acquerra des connaissances particulières dans les domaines de la géomatique et de la météorologie.
- Tout au long de son parcours académique, l'étudiant devra acquérir des compétences du domaine de la géographie, notamment des notions de cartographie de systèmes d'information géographique, d'analyse de photographie aérienne et d'images satellites ainsi que de météorologie.

Avenir : Carrière et débouchés

La profession de pilote offre une vaste gamme d'opportunités, que vous aspiriez à devenir pilote de ligne, pilote de brousse ou encore instructeur de vol. En pilotage de ligne, les pilotes sont responsables de transporter des passagers et des marchandises vers des destinations régionales, nationales ou internationales. En tant que pilotes de brousse, ceux-ci sont appelés à transporter marchandises et passagers vers des endroits peu accessibles. La profession de pilote exigeant des compétences reliées directement au pilotage telles que la cartographie, la photographie aérienne, les systèmes d'information géographique ainsi que la météorologie.

La formation présentée est un complément à la formation de pilote offerte par les écoles de pilotage. Elle n'est pas obligatoire pour l'obtention du permis de pilotage. Le programme a été conçu afin que la formation puisse être suivie séparément ou en parallèle. Les pilotes oeuvrent à titre de pilote de ligne, pilote d'avion-cargo, pilote de brousse ou encore à titre d'instructeur de vol dans une école de pilotage. Les grandes compagnies aériennes, les compagnies régionales et celles oeuvrant en brousse font partie des principaux employeurs.

Atouts UQTR

Particularités

Pour les étudiants désireux d'entreprendre la formation de pilote, veuillez consulter le site de Transport Canada pour connaître les unités de formation au pilotage actives au Québec : Recherche des unités de formation au pilotage.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Le rythme des études (temps complet ou temps partiel) est lié à l'offre de cours.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Base expérience

Posséder les connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à l'aviation. Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission toutes les attestations ou autres pièces pouvant établir qu'il possède les connaissances requises. Le responsable du programme pourra recommander au candidat admissible une ou des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

Il est plus difficile d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études pour ce type de programme.

Base études hors-Québec

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Base expérience

Posséder les connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à l'aviation. Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission toutes les attestations ou autres pièces pouvant établir qu'il possède les connaissances requises. Le responsable du programme pourra recommander au candidat admissible une ou des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

GEO1085 Introduction à la cartographie

GEO1086 Initiation aux photos aériennes et à la télédétection

GEO1130 Laboratoire de systèmes d'information géographique I (1 crédit)

GEO1133 Laboratoire de photos aériennes et de télédétection (1 crédit)

GEO1134 Laboratoire de cartographie (1 crédit)
MSA1003 Météorologie
PIF1002 Initiation aux systèmes d'information géographique

Autres renseignements